



PV N°9 du jeudi 7 mars 2024

Présents : Georges Goizé, Manu Gonzalez, Gérard Gonzalez, Yves Laforgue.

**Objet** : Mise à jour et report de rencontres.

Ouverture de la réunion à 10h.

Suite aux décisions prises par la commission de discipline lors de sa réunion du 29 février 2024, voir ci-dessous les dispositions suivantes :

**Pour le club de Porte du Couserans.**

Le terrain étant suspendu pour les 3 prochains matches à domicile. Ceci concerne les rencontres suivantes :

Journée 11. Porte du Couserans – Luzenac III du dimanche 17 mars.

Journée 13. Porte du Couserans – Le Vernet du dimanche 6 avril.

Journée 15. Porte du Couserans – Coussa Hers II du dimanche 27 avril.

Pour ces trois rencontres le club de Porte du Couserans devra proposer un terrain de remplacement situé à plus de 25 km de son siège à Lorp Sentaraille.

**Pour les clubs de Saint Jean du Falga et de Luzenac.**

La rencontre Saint Jean du Falga III – Luzenac III (journée 9) a été donnée **à rejouer**.

Elle est repositionnée au dimanche 14 avril à 15h à Saint Jean du Falga.

(Attention à tenir compte des conditions particulières d'un match à rejouer).

Réunion terminée à 11h30.

La CDOC